Office de la circulation et de la navigation
Etablissement autonome de droit public de l'Etat de Fribourg
Amt für Strassenverkehr und Schifffahrt
Selbständige öffentlich-rechtliche Anstalt des Kantons Freiburg

Communiqué de presse du 13 mars 2024

RESULTATS 2023 : SOLIDE EXERCICE FINANCIER

Les produits s'élèvent à 23 millions de francs et un bénéfice de 3,3 millions est réalisé, l'Etat de Fribourg touche un dividende de 2,8 millions. Les activités liées aux véhicules progressent fortement. 92 % de la clientèle évalue positivement le service public offert par l'OCN.

La demande de mobilité individuelle est soutenue. Le parc des véhicules fribourgeois se monte à 293'635 unités, soit une croissance de 1,8 % (2022 : 1,3 %). Celle-ci est comme de coutume supérieure à la progression nationale qui s'élève à 1,1 %. Plus de 97'000 véhicules ont fait l'objet d'un contrôle technique (2022 : 89'426). Dans le domaine des examens de conduite théorique et pratique, les volumes restent stables, à savoir 16'896 unités (2022 : 16'641).

Revenus à la hausse. Les revenus d'exploitation s'élèvent à 23 millions de francs, soit une hausse de 1,2 million (+ 5,6 %) comparativement à l'exercice 2022. Il s'agit pour l'essentiel d'un effet volume touchant les contrôles et les immatriculations de véhicules. Le bénéfice de l'OCN se monte à 3,3 millions de francs ; l'Etat de Fribourg profite d'une importante contribution de 2,8 millions.

Évolution favorable de la provision pour investissements futurs. L'OCN recourt à celle-ci lorsqu'il s'agit de faire face à d'importants investissements ; un montant de 3,8 millions était disponible au 1er janvier 2023. L'hébergement de divers services, actuellement réalisé par le Service de l'informatique et des télécommunications de l'Etat de Fribourg, sera assuré dès le 2e semestre 2024 par Swisscom SA. Ce changement de prestataire représente une dépense unique de 2 millions de francs. Une première tranche de 1,3 million a été prélevée en 2023 sur la provision. Le bon résultat financier de l'exercice a permis une attribution de 2,8 millions à cette provision. Le financement du remplacement de la halle de contrôle des véhicules du site de Fribourg, dont la structure a près de 60 ans, sera assuré par ladite provision.

Les besoins des clients toujours au centre des préoccupations. Dans le cadre d'une mesure de la satisfaction de la clientèle, plus de 500 clients et clientes ont été contactés par M.I.S. Trend. 92 % (2022 : 90 %) expriment une satisfaction totale ou bonne par rapport aux prestations de l'OCN. Cet excellent résultat confirme que les processus, et en particulier la qualité des services proposés, répondent aux attentes de la clientèle.

Le permis bleu au format papier perd sa validité dès le 1er novembre 2024. Un courrier a été envoyé aux personnes concernées afin de les inciter à l'échanger contre un permis au format carte de crédit. Plus de 9'400 personnes ont profité de cette offre durant l'exercice écoulé.

L'OCN, établissement autonome de droit public de l'Etat de Fribourg, est en charge de l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière. A ce jour, le canton compte plus de 250'000 conducteurs et conductrices ainsi que près de 294'000 véhicules. L'OCN s'occupe également du domaine de la navigation et perçoit les impôts sur les véhicules et les bateaux pour le compte du canton de Fribourg (119 millions de francs).

Selon des enquêtes du Surveillant national des prix, les émoluments de l'OCN figurent parmi les plus bas de Suisse : ils sont inférieurs de 20 % à la moyenne nationale.

L'OCN emploie 107 personnes, soit 96,2 équivalents plein-temps ; 5 apprentis et stagiaires sont formés.